

Brevet Fédéral Nagez Forme Santé



OBJECTIFS DE LA FORMATION

DIPLÔME VISE

Le BF d'éducateur Nagez Forme Santé intervient auprès de tous les publics sains, sédentaires, à risques ignorés ou dépistés, ou relevant du parcours de soins et encadre en vue d'obtenir ou de maintenir « un capital » santé optimum ou d'aider les personnes à mieux vivre avec leur pathologie. La santé étant considérée dans ses trois dimensions : physique, mentale et sociale.

Il a pour principales missions :

- de concevoir un projet pédagogique, une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- d'encadrer tout public dans le cadre d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- d'évaluer les bénéfices du programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- de participer à l'éducation du pratiquant,
- de s'intégrer dans une équipe dans le cadre d'un parcours de soins,
- de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel,
- d'assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun.

NIVEAU DU DIPLOME

Brevet Fédéral Nagez Forme Santé

METIER VISE

La formation fédérale repose sur ce parcours initiatique et progressif porté par les éducateurs, les entraîneurs, les coaches. C'est un levier puissant permettant la transmission de nos valeurs fédérales à l'ensemble des clubs ; c'est aussi un enjeu majeur pour le développement des activités de la Natation. Faisons également le pari aujourd'hui, que la pertinence de nos formations fédérales permettra à la Fédération française de natation de conserver son rang au niveau international.



PUBLICS ET PREREQUIS

1- Dossier d'inscription complété

2 Prérequis à l'entrée en formation-Sélection

3-Positionnement

4-Entrée en formation

1 - PREREQUIS D'INSCRIPTION / EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF)

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

- Avoir 18 ans minimum au 31 décembre de l'année d'entrée en formation,
- Être licencié à la Fédération française de natation,
- Être titulaire à minima du PSE 1 ou son équivalent à jour de la formation continue,
- Être capable de réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres.

Cette capacité est justifiée par une attestation délivrée par un professionnel des activités de la natation et datant de moins de 3 mois avant l'entrée en formation,

- Être titulaire au minimum d'un Brevet Fédéral 3ème degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, à jour de la formation continue.

Conditions pour la personne non titulaire au minimum d'un Brevet Fédéral 3ème degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, également à jour de la formation continue :



Les personnes ayant une expérience importante au sein d'un club de la Fédération française de natation, qui ne sont pas titulaires au minimum d'un Brevet Fédéral 3ème degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, également à jour de la formation continue, peuvent, à titre exceptionnel déposer un dossier de demande d'entrée en formation au Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé auprès du Directeur Technique National en charge de la formation.

2- MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Toutes les épreuves de sélection de l'ERFAN seront réalisées en présentiel.

Dates de sélection : lors de la journée de rentrée

Clôture des inscriptions :

Pour CANDIDATER au Brevet Fédéral Nagez Forme Santé de l'ERFAN,

Les candidats devront s'inscrire en ligne, sur la plate-forme dédiée. Pour être considéré recevable, le dossier devra être complet avec toutes les pièces demandées.

3- POSITIONNEMENT :

L'objectif du positionnement est de situer les acquis de chaque candidat et leur proposer, après concertation de l'équipe pédagogique, un parcours individualisé de formation tenant compte d'une part, de l'expérience acquise et d'autre part des diplômes ou des UC (Unités Capitalisables) déjà acquis afin d'envisager un allègement ou un renforcement de formation (modularisation de la formation) au regard des compétences à acquérir en formation et des épreuves certificatives.

Ce parcours individualisé sera négocié avec le candidat qui pourra l'accepter ou le refuser.

Durée du positionnement : en fonction du stagiaire

Contenus : Le positionnement se déroulera en trois phases :

1. Une phase de présentation de la formation

Points abordés :

- Organisation pédagogique de la formation
- Modalités de l'alternance
- Relation entre la structure d'alternance et l'organisme de formation
- La mise en place des outils de suivi et d'information : Stagiaire / organisme de formation / structure d'alternance / tuteur.
- Présentation des modalités de la certification
- Les relations au métier, à l'emploi potentiel, aux compétences

2. Une phase d'identification des compétences déjà acquises par le stagiaire en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation

Cet entretien de positionnement sera consacré à l'explicitation, la verbalisation des compétences du stagiaire : entretien individuel.

Cet entretien mené par un membre de l'équipe pédagogique et permettra de réaliser :

- un relevé des souhaits du stagiaire
- un bilan des tests,
- un bilan de ses expériences vécues,
- une mesure des écarts entre ses compétences actuelles et celles attendues en fin de formation (le formateur peut questionner le stagiaire et le mettre en situation s'il a besoin d'informations complémentaires),

Durée de l'entretien : en fonction de la demande du stagiaire.

3. Une phase de validation du Plan Individuel de Formation

Après un temps d'harmonisation de l'équipe pédagogique, celle-ci proposera un parcours individualisé de formation au candidat comprenant des allègements ou des renforcements de formation et prenant en compte les dispenses éventuelles d'une ou de plusieurs UC (en référence aux arrêtés et référentiels en vigueur). Le candidat sera libre d'accepter ou de refuser l'offre de formation.



CONTENUS DE LA FORMATION

Ligue de Natation Hauts-de-France - E.R.F.A.N. Hauts de France

Adresse : 138 Bis Rue Léon Blum – 62290 NOEUX LES MINES Tel : 06.75.40.19.30

SIRET : 828 680 462 000 29 Code APE : 9312Z

Déclaration en Préfecture HDF : W595028890 Numéro de Déclaration d'Activité : 32 62 02902 62

Site internet ERFAN : <http://hautsdefrance.ffnatation.fr/> Email : erfan.formatation@ffnatationhdf.fr



LES CONTENUS

Cette formation vous apportera les compétences suivantes dans le domaine des activités aquatiques :

1. Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel
2. Développer les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités
3. Développer les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins

LE PROGRAMME

Seront abordées tout au long de cette formation, les 3 unités capitalisables de la formation avec les contenus suivants :

UC 1 Être Capable de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel

UC 2 Être Capable de maîtriser les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités

UC 3 Être Capable de maîtriser les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins

ORGANISATION DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région a été habilité par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport et de la Cohésion Sociale (habilitation n°32620290262) pour la mise en œuvre de cette formation.

DATES

Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions	Dates des tests de sélection	Dates du positionnement
Du 16/04/2024 au 31/10/2024	6 mois	Le 16/03/2024	16/04/2024	16/04/2024

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

Volume horaire total	74 HEURES	
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre	74 Heures
	Dont FOAD	27 Heures

	Volumes horaires Face à Face	Volumes horaires FOAD	Volumes horaires Alternance
UC1 – EC de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial	10h	6h30	
UC2 – EC de maîtriser les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités	26h	18h30	
UC3 – EC de maîtriser les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins	11h	2h	
Total général	47 heures	27 heures	heures



HORAIRES DE FORMATION

Journée type : Volume horaire pour un parcours complet (sans allègement) de 74 heures réparties de la façon suivante

En centre de formation :

1. **Face à face pédagogique : 2 regroupements de 3 jours : du 16 au 18 avril et du 04 au 06 juin 2024**
2. **FOAD : 25 heures réparties au mois de mai 2024**

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupe

LIEUX DE LA FORMATION

Salles de formation

ERFAN Hauts de France – 138 Bis rue Léon Blum – Noeux les Mines (62)

Train : Gare à 1,5 km

Parking accessible derrière l'établissement.

Auberge de Jeunesse – 30 Square Friant les 4 chênes – Amiens (80)

Train : Gare à 2,5 km

Parking accessible autour de l'établissement

Autres lieux, en fonction des clubs supports proposant une section Nagez Forme Santé :

AMIENS - Adresse exacte à venir

Centres aquatiques pédagogiques

Établissements Aquatiques de la région Hauts de France, clubs supports de l'activité NFS :



MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation
5. Travaux collaboratifs en sous-groupes
6. *Pour la partie FOAD : autoformation accompagnée à distance, travail collaboratif à distance, plateforme e-learning, classes virtuelles, ressources numériques, ...*

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).

Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.



Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
2. Vidéo projecteur
3. Tableau papier
4. Connexion internet
5. Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie

Centres aquatiques

1. Plusieurs bassins de natation de 25 et 50 mètres au sein de la région Hauts de France
2. Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires

Supports pédagogiques

1. Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques
2. Plateforme de FOAD (Formation Ouverte A Distance) proposant une véritable interactivité. Ne se confond pas avec une simple plateforme de mise à disposition de supports.

MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

1. Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN
 3. Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel par le tuteur lors des séquences en alternance.
 4. Justificatifs des travaux et évaluations réalisés lors des séquences à distance.
1. Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, comportement, compétences)
 2. Utilisation d'un livret du stagiaire
 3. Suivi pédagogique de la formation sur le lieu de l'alternance (grilles de tuteur et période de suivi téléphonique)
 4. Chaque stagiaire a la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le tuteur référent du stage en alternance et les apprenants lors d'un entretien personnalisé afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées et le prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.
2. Résultats de l'évaluation des compétences techniques et comportementales de l'alternant par le tuteur de la structure d'accueil.
3. Grille d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences en entreprise par le tuteur
4. Grille de certification de la Fédération Française de Natation

ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Ces épreuves certificatives visent à valider les Unités Capitalisables du diplôme, une UC pouvant faire l'objet de plusieurs épreuves certificatives. En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. Ces épreuves de rattrapage seront identiques aux épreuves initiales. La validation des 3 unités capitalisables est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

La certification globale des 3 UC a lieu lors d'un jury où sont présents un formateur ERFAN, le CTS de la région et un dirigeant de la Ligue Régionale.



Possibilité de ne suivre et valider que **certaines Unités Capitalisables** notamment pour les titulaires d'autres BF. (Nous contacter pour plus de renseignements)

Les stagiaires seront informés en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, etc).

UC concernées	Nature et durée des épreuves
UC1 et UC3	<p>Etape 1 de l'épreuve : Dossier Rédaction d'un dossier relatif à la conception (réelle ou prévisionnelle) du projet Nagez Forme Santé d'un club et sur les connaissances nécessaires à l'intégration dans un parcours de soins.</p> <p>Etape 2 de l'épreuve : Oral sur le projet : L'épreuve se déroule en centre. L'entretien porte sur la conception (réelle ou prévisionnelle) du projet Nagez Forme Santé d'un club et sur les connaissances nécessaires à l'intégration dans un parcours de soins. Entretien avec le jury de 20 minutes maximum.</p>
UC2	<p>Etape 1 de l'épreuve : un écrit (QCM). Le candidat répond à un QCM relatif aux différentes interventions pédagogiques portant sur les connaissances essentielles relatives à l'ensemble des caractéristiques des différentes pathologies chroniques.</p> <p>Durée de l'épreuve : 1 heure maximum</p> <p>Etape 2 de l'épreuve : épreuve orale Epreuve orale relative aux connaissances nécessaires pour l'encadrement d'une natation adaptée ainsi qu'aux connaissances liées à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé. L'épreuve se déroule en centre, sur un cas concret tiré au sort par le candidat. Il prépare un exemple de séance puis s'entretient avec le jury afin de démontrer sa maîtrise des connaissances nécessaires à l'encadrement en sécurité d'un ou plusieurs pratiquants porteurs d'une pathologie chronique. Durée de l'épreuve : Préparation : 30 minutes Entretien : 30 minutes dont une présentation de 10 minutes maximum</p>



ÉQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET PASSERELLES

EQUIVALENCES

Pour connaître toutes les équivalences, dispenses et passerelles possibles, cliquez [ICI](#)

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS :

Suite possible après la formation BF

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Le titulaire d'un titre de Brevet Fédéral Nagez Forme Santé est soumis, s'il souhaite continuer à exercer, à **une révision tous les 2 ans - Formation Continue.**



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision de la Fédération Française de Natation.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45



€ TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
BF NFS - Parcours complet	1200 € Soit € 16,22/h	1200 €	---	0 €	1200 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront également à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO pour les formations référencées au RNCP).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

1. Mail : erfan.formation@ffnatationhdf.fr
2. Téléphone au : 06.35.13.93.48

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

FINANCEMENTS

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif, et soumis à conditions.

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?

- ✓ [Contrat d'apprentissage](#)
- ✓ [Contrat de professionnalisation](#)
- X [CPF / CEC](#)
- ✓ [CPF de Transition Professionnelle](#)
- ✓ [PEC - Parcours Emploi Compétences](#)
- ✓ [PEC Sésame](#)
- ✓ PRIC et Programme Collectif Régional Qualifiant
- ✓ [Aides Individuelles à la Formation](#)
- ✓ [AGEFIPH](#)
- ✓ Autofinancement

Vous êtes salarié ?

- ✓ [PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO
- ✓ [CPF de transition professionnelle](#)
- ✓ Plan de Développement des Compétences
- ✓ Action individuelle - OPCO
- X FNE
- ✓ Autofinancement

Vous êtes bénévole ?

- ✓ Demande de bourse fédérale



CONTACTS

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	Clémence Billet	06.75.40.19.30	erfan.formation@ffnatationhdf.fr
Référent administratif			
Référent FOAD			
Référent Covid 19			
Référent Handicap			



INDICATEURS DE RÉSULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite				Taux d'abandon	Taux de rupture de contrats	Taux de satisfaction
		Global	UC1	UC2	UC3			
Session N-1	5	100%	100%	100%	100%	0%	0%	
Session N-1	5	100%	100%	100%	100%	0%	0%	
Session N-3	10	100%	100%	100%	100%	0%	0%	

Ligue de Natation Hauts-de-France - E.R.F.A.N. Hauts de France

Adresse : 138 Bis Rue Léon Blum – 62290 NOEUX LES MINES Tel : 06.75.40.19.30

SIRET : 828 680 462 000 29 Code APE : 9312Z

Déclaration en Préfecture HDF : W595028890 Numéro de Déclaration d'Activité : 32 62 02902 62

Site internet ERFAN : <http://hautsdefrance.ffnatation.fr/>

Email : erfan.formation@ffnatationhdf.fr